

# TINQUEUX INFOS

Avril 2020

www.ville-tinqueux.fr

Édito



**Jean-Pierre Fortuné,**  
Maire de Tinqueux,  
Conseiller départemental

## Crise sanitaire : comment notre ville s'organise ?

Chères Aquatintiennes, chers Aquatintiens,

Toutes mes pensées vont d'abord à tous nos concitoyens endeuillés par cette crise sanitaire sans précédent. Je tenais aussi à vous faire part de toute ma bienveillance et celle des élus municipaux à toutes celles et tous ceux qui sont atteints par le virus. Enfin, je voulais saluer la mobilisation extraordinaire des soignants de notre ville, mais aussi de toutes les personnes qui travaillent pour que la vie continue malgré tout. Je pense notamment aux agents municipaux, policiers, pompiers, éboueurs, commerçants et artisans, membres des associations, entrepreneurs et à tous les acteurs locaux qui agissent actuellement sur le terrain.

Notre Municipalité a organisé la solidarité, dès le début du confinement, avec un comité de pilotage sous mon autorité. Ce comité a pris des initiatives rapides avec notamment un appel hebdomadaire des personnes âgées par une vingtaine d'élus et de bénévoles associatifs que je tiens à remercier. Nous sommes à votre écoute et suivons, jour après jour, les informations du Gouvernement en ce qui concerne les modalités de sortie de confinement. Pour ma part, je prendrai mes responsabilités avec comme ligne de conduite le souci de vous protéger au mieux, vous et vos familles. Je vous souhaite bon courage à toutes et à tous ! ●

## Continuité des services publics

» Mise en place d'un service d'accueil téléphonique au 03 26 08 23 45 et physique à la Mairie : de 10h à 12h et de 14h à 16h.

» Les services généraux de la ville et les élus de la majorité municipale sont présents au quotidien pour gérer la crise.

» Le Centre technique municipal fonctionne pour les besoins en matière de salubrité publique, de voirie, de bâtiments publics et d'ouverture des cimetières.



LETTRE D'INFORMATION  
OFFICIELLE DE LA VILLE  
DE TINQUEUX

**Directeur de la Publication :**

Jean-Pierre Fortuné

**Rédaction en chef :**

Ville de Tinqueux

**Conception, réalisation :**

Hermès Communication

**Impression :**

Le Réveil de la Marne.

**Rédaction :** Hermès Communication,

Ville de Tinqueux

**Photographies :** iStock, DR

**Dépôt légal :** 2<sup>e</sup> trimestre 2020.

# La ville agit



## Le CCAS sur plusieurs fronts

En première ligne de toute l'action sociale de la Ville, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) déploie de multiples missions en cette période de difficultés majeures pour nombre de nos concitoyens. À l'initiative du Maire qui le préside a été mis en place dès le début de la crise sanitaire, un comité de pilotage autour d'Anne Dangin et Denis Ricart, élus de la majorité, pour coordonner toutes les actions de solidarité.

Le comité supervise le travail de suivi des seniors de notre ville. Ainsi, une équipe d'une vingtaine d'élus et de bénévoles issus du monde associatif (notamment de la Plume Aquatintienne) prend régulièrement contact avec plus de 1000 habitants inscrits sur les listes du plan canicule et des personnes âgées, de 71 ans et plus, de la commune. Lors d'échanges téléphoniques hebdomadaires, elle propose des conseils ou des soutiens : « Cela passe d'abord par un réconfort pour lutter contre la solitude et l'isolement », précisent les responsables.

Mais cela va plus loin avec la fourniture d'informations très pratiques, indiquent-ils : « Nous communiquons sur les pharmacies de Tinquex qui proposent un service de livraison à domicile ainsi que sur notre offre de livraison par la Ville d'un panier d'une vingtaine de produits de première

**20**  
produits  
de première  
nécessité



© iStock

*nécessité. Inspiré du dispositif initié par Les Petits Frères des Pauvres, la Ville les compose et en assure la livraison. »*

Dans le même temps, les services de la ville ont été adaptés pour répondre à une continuité de service public. Un accueil physique et téléphonique est tenu du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 16h, par des agents municipaux volontaires. Le Centre Communal d'Action Sociale poursuit sa mission habituelle auprès des personnes qui en ont le plus besoin et maintient son suivi pour les prestations sociales malgré la crise. ●

**Contact : CCAS de la ville de Tinquex,**  
tél. : 03 26 08 40 38



© iStock

### À savoir Les masques sur Tinquex

- » Une livraison de masques a déjà été effectuée dans les commerces alimentaires.
- » 5 500 masques ont été achetés pour protéger le personnel municipal.
- » 20 000 masques ont d'ores et déjà été commandés par la Ville pour anticiper les besoins du déconfinement (modalités de remise à préciser après les directives gouvernementales).

# La ville s'adapte



## INFORMATION CORONAVIRUS

Un numéro gratuit d'information sur le Coronavirus est disponible 7j/7, 24h/24. Appelez le **0800 130 000** [appel gratuit].



## SOS PSYCHOLOGUES

SOS Amitié fonctionne à plein régime en cette période. Vous pouvez recevoir un soutien psychologique. Appelez au **03 26 05 12 12** ou laissez un message pour être rappelés sous 48h par les psychologues.



## DON DE SANG

L'Établissement français du sang a besoin en ce moment de dons de sang, de plaquettes et de plasma. Pour tout savoir et prendre rendez-vous, contactez le **0 800 109 900** [appel gratuit] ou consultez : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)



## ALERTE VIOLENCES CONJUGALES

Les dispositifs d'aide et d'urgence pour les victimes ou témoins de violences conjugales sont maintenus. Voilà les numéros utiles : en cas d'urgence le 17 (Police, 24h/24, 7 jours/7), en cas de difficulté, composez le **114** par sms, ou le numéro d'écoute et d'information : le **3919**.

# Petite enfance

## Pas de reprise des crèches avant septembre

Les crèches de la Ville ne rouvriront pas leurs portes avant la rentrée de septembre. Le Maire par cette décision ne souhaite exposer les enfants, leurs parents et les personnels à aucun risque.



© iStock

Tant que les conditions sanitaires ne seront pas réunies, pas d'ouverture des crèches pour les 70 enfants de Tinquieux qui les fréquentent habituellement. Seule exception : les quelques enfants des soignants ou des agents publics de notre ville impliqués en première ligne par la crise. Si la Municipalité a bien conscience des problèmes engendrés par cette décision, elle pense que le risque sanitaire est réel dans cette cohabitation dans un lieu confiné d'adultes et d'enfants sur de longues plages horaires et qu'il est extrêmement difficile de faire appliquer les consignes sanitaires, comme les gestes barrières, à des tout-petits. ●

## Le point sur les écoles

» Le Maire appliquera les consignes nationales sur la réouverture des écoles. Cependant, en attente de directives claires, la Ville ne peut, à ce jour, garantir le maintien de la restauration scolaire et du service minimum d'accueil. Les inscriptions scolaires sont possibles dès le 4 mai prochain sur le portail famille ou en contactant : [affaires-scolaires@ville-tinquieux.fr](mailto:affaires-scolaires@ville-tinquieux.fr).

# Économie locale

## Entrepreneurs

### Des mesures exceptionnelles



© iStock

Pour les entreprises et les commerces de la ville, la situation est particulièrement délicate. Pour certains, c'est la fermeture obligatoire et administrative comme les restaurants ou les cafés, et il n'y a donc plus de clients. Pour d'autres entreprises industrielles, le constat est une reprise légère dans des conditions draconiennes de travail. Enfin, pour des entreprises de services, certaines poursuivent leurs activités en télétravail.

#### Utiliser tous les leviers mis à disposition

Face à cette crise économique sans précédent, l'État a pris des mesures exceptionnelles avec l'ouverture au chômage partiel dans des conditions plus souples, des offres de prêts bancaires garantis à 90 % par l'État via BPIFRANCE, des aides directes aux chefs d'entreprises et travailleurs indépendants et un fonds de solidarité. Nos entreprises locales doivent impérativement en profiter pour éviter la faillite ou des difficultés majeures. Nous conseillons nos entrepreneurs, nos professions libérales et nos commerçants et artisans à utiliser tous ces leviers financiers mis à leur disposition. Le Maire s'informe d'ailleurs régulièrement de la situation en maintenant quotidiennement le lien avec les acteurs de l'économie locale.

La nécessité de reprise économique locale et nationale a par ailleurs conduit la décision de reprise du chantier de la crèche avec des mesures spécifiques (intervention d'une entreprise à la fois, mesures sanitaires et de sécurité exceptionnelles...). ●

- BPIFRANCE propose des solutions et contre-garantit les prêts de l'État. Pour en savoir plus : BPIFRANCE à Reims au 03 26 79 82 30.
- Toutes les banques françaises gérant des comptes professionnels (ou les centres d'affaires) proposent des prêts garantis par l'État. Contactez à ce sujet votre banque professionnelle.
- CCI Reims - tél. : 09 71 00 96 90, e-mail : i.laniesse@marne.cci.fr

## Nos commerces alimentaires

Dans ce contexte exceptionnel, veuillez noter que les horaires et les services peuvent être amenés à évoluer.

COMMERCE	OUVERTURE	LIVRAISON
<b>LA HAUBETTE</b>		
<b>Boulangerie Au Carolo</b> 03 26 08 04 43	Lun. au Sam. – 6h30 à 14h Dim. – 7h à 13h	-
<b>Boulangerie Laporte Sébastien</b> 03 51 00 15 52	Lun. au Sam. – 6h30 à 14h	-
<b>MOULIN DE L'ÉCAILLE</b>		
<b>Aldi</b> 01 81 09 78 25	Lun. au Sam. – 8h30 à 19h Dim. – 8h30 à 12h30	-
<b>Boulangerie Le Fournil de Tinqueux</b> 03 26 08 10 70	Mer. au Lun. – 6h à 20h	-
<b>PLACE DU COMMERCE</b>		
<b>Carrefour city</b> 03 26 04 06 94	Lun. au Sam. – 9h à 19h Dim. – 9h à 13h	Livraison le vendredi matin
<b>La Boccatina</b> 09 50 96 76 26	Mär. Mer. Ven. Sam. 9h à 12h et 16h à 18h	-
<b>Prim'&amp;Co</b> 03 26 47 90 97	Mer. Ven. Sam. 9h30 à 12h et 15h à 19h	Livraison les jeudis
<b>MONT SAINT PIERRE</b>		
<b>Boulangerie Marie Blachère</b> 03 26 03 82 54	Lun. au Sam. – 9h à 18h	-
<b>Carrefour Tinqueux</b> 08 26 25 32 35	Lun. au Sam. – 8h30 à 20h	Drive du lun. au sam. de 8h30 à 21h
<b>Grand Frais</b> 03 26 02 08 58	Lun. au Sam. – 9h à 19h	-
<b>Pâté croûte MJM</b> 09 51 52 85 92	Lun. Mär. Mer. Jeu. Dim. 8h à 13h Ven. Sam. – 8h à 18h30	Livraison 7j/7 dès 25 € d'achat
<b>CHAMP PAVEAU</b>		
<b>Au bon éleveur</b> 03 26 05 77 42	Mär. au Sam. – 9h à 13h et 15h à 17h30 Dim. – 9h à 12h	-
<b>Balourdet Primeurs</b> 03 26 47 63 93	Mär. au Sam. – 9h à 12h	-
<b>Boulangerie Ange</b> 03 26 03 22 52	Lun. au Jeu. – 6h30 à 19h Ven. au Sam. 6h30 à 19h30	-
<b>Boulangerie CFI Rouillon</b> 03 26 08 12 62	Lun. au Sam. 6h30 à 18h	-
<b>Lait brasseur</b> 06 60 02 62 58	Mär. Ven. Sam. 10h à 19h Mer. Jeu. 10h à 13h et 15h à 19h	Livraison sur <a href="http://www.lait-brasseur.com">www.lait-brasseur.com</a>
<b>Norma</b>	Lun. au Sam. – 8h30 à 17h	-

#### Du matériel pour les entreprises via une plateforme

La Région Grand Est vient de lancer « barriere-covid19.fr », une plateforme inédite afin de permettre aux entreprises d'acquérir du matériel-barrière nécessaire au redémarrage progressif de leurs activités et de celles de leurs salariés. La plateforme favorise la mise en relation des fabricants régionaux d'équipements de protection individuelle (masques, FFP2, gel hydroalcoolique, etc.) avec les entreprises du Grand Est (TPE et PME). Ce « market place » propose ainsi un outil souple et performant pour que chaque entreprise du Grand Est sécurise le retour à l'activité de ses salariés.

# La Ville rappelle



## LE POINT SUR LE CONFINEMENT

### Autorisé

Muni d'une attestation :

- ▶ Je peux faire mes courses en respectant les gestes barrières et une distance d'1 mètre avec les gens qui m'entourent
- ▶ Je peux aller à la banque
- ▶ Je peux faire le plein de mon véhicule
- ▶ Je peux me faire livrer mes repas et mes courses à mon domicile jusqu'à 21h
- ▶ Je peux aller à la pharmacie
- ▶ Je dois sortir seul sauf si je dois accompagner une personne âgée ou handicapée
- ▶ Je peux effectuer une sortie indispensable à l'équilibre de mon ou mes enfant(s)
- ▶ Je peux pratiquer une activité physique individuelle en extérieur à proximité
- ▶ Je peux déposer mes enfants en garde si je suis un personnel soignant, un policier, un pompier...
- ▶ Je peux promener mon animal de compagnie

### Non autorisé

- ▶ Je ne dois pas pratiquer d'activité physique collective
- ▶ Je ne dois pas sortir si je suis malade
- ▶ Je ne dois pas sortir si mon conjoint ou mes enfants sont malades
- ▶ Je ne dois pas rendre visite à ma famille et à mes amis
- ▶ Je ne dois pas me déplacer ou utiliser un véhicule sans raison

## F.A.Q.



### DÉCHETS ET PROPRETÉ URBAINE

La priorité est donnée au ramassage des ordures ménagères et à la salubrité publique.

La déchetterie de Tinquex est désormais rouverte.

Toutes les informations sur [grandreims.fr](http://grandreims.fr)



### LA POSTE

La Poste de la rue des Anémones a des horaires plus restreints que d'habitude de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi et au vendredi et de 10h à 12h le samedi. Deux personnes au maximum sont accueillies en même temps. La livraison du courrier est assurée du lundi au vendredi.



### NETTOYAGE DES RUES

La Municipalité suivant les informations du Haut Conseil de la santé Publique indique que l'efficacité de la désinfection des rues pour lutter contre le Covid-19 n'est pas démontrée. Par ailleurs, l'utilisation massive de produits désinfectants peut poser un problème sanitaire et environnemental non négligeable.

## À savoir aussi

### » État civil

Le service de l'état civil poursuit le traitement des déclarations de naissance, de décès et des actes de reconnaissance de paternité. Cependant, il n'est pas en mesure de recevoir les demandes de cartes nationales d'identité ou de passeport.

Sachez que vous pouvez vous procurer à l'accueil de la mairie des attestations de sortie vierges.

### » Urbanisme

En raison de l'état d'urgence sanitaire, le Gouvernement a pris une ordonnance afin de proroger les délais en matière d'autorisation d'occupation des sols. Celle-ci a une application rétroactive à partir du 12 mars 2020. Le service urbanisme poursuit l'instruction des autorisations de travaux et des permis de construire ou de démolir.

### » Culture / Événementiel

L'ensemble des spectacles et des programmations estivales sont annulés au moins jusqu'à fin juillet.

### » Salle des fêtes et structures sportives

La salle des fêtes et les gymnases de la ville resteront fermés jusqu'au mois de septembre

# Le Grand Reims en action

## Des élus mobilisés

Les élus du Grand Reims restent plus que jamais mobilisés. Deux réunions téléphoniques par semaine entre la Présidente et les Vice-Présidents, dont le Maire de Tinquieux, permettent de gérer cette crise. « Nos actions doivent être pensées au-delà des frontières de Tinquieux et réfléchies avec les différents acteurs du territoire et de la Communauté Urbaine de Grand Reims », insiste Jean-Pierre Fortuné.

Les élus ont un ordre du jour chargé afin de trouver des réponses sur l'évolution de la contamination, le respect du confinement, la distribution de masques, les conditions de l'ouverture des écoles, la mise en œuvre des directives gouvernementales, la gestion des déchets, les impacts économiques, la gestion de l'urbanisme et la gouvernance du Grand Reims. ●

[www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)



Merci aux femmes et aux hommes du personnel soignant mais aussi à toutes celles et tous ceux qui nous assurent une continuité de service : caissiers, policiers, pompiers, chauffeurs, livreurs, éboueurs, agents des services publics...

COVID-19

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

